

L'ARCHITECTURE BIOCLIMATIQUE

Objectifs

Comprendre les bases de la conception bioclimatique en construction neuve et en réhabilitation.
S'approprier les évolutions liées à la performance énergétique dans le secteur du bâtiment.
Comprendre la complémentarité des solutions architecturales.
Appréhender les grands principes de l'architecture bioclimatique.

Capacités ou compétences professionnelles visées

Concevoir, édifier et aménager un projet architectural en prenant en compte les éléments naturels à partir du territoire et de son environnement.
Apprendre à faire les arbitrages pertinents entre les différents enjeux et techniques, en fonction des objectifs des maîtres d'ouvrage et des attentes des usagers.
Définir une stratégie de bioclimatique élargie.

Publics visés

Architectes en exercice salariés et profession libérale, collaborateurs d'architectes, ingénieurs, urbanistes, professionnels de l'aménagement, conseillers et assistants des maîtres d'ouvrages.

Prérequis

Avoir des connaissances de base sur la thermique du bâtiment et les calculs thermiques réglementaires.

Durée : 2 jours (16 heures de formation)

Intervenants : Alain BORNAREL, Ingénieur ECP secteur Habitat Construction, Gérant émérite (BET TRIBU)

Modalités pédagogiques

Groupe de 5 à 16 stagiaires, formation en présentiel, salle de formation équipée (vidéoprojecteur, écran, paperboard, connexion wifi à internet). Alternance entre présentation de concepts par le formateur et de mise en application par les apprenants sous forme d'exercices concrets, proposés et encadrés.
Support pédagogique numérique remis aux participants à l'issue de la formation.

Modalités de suivi et d'appréciation

Feuilles d'émargement par ½ journée de formation permettant de suivre l'assiduité des stagiaires.
Questionnaire de satisfaction. Certificat de réalisation et attestation individuelle de fin de formation.

Modalités d'évaluation

Exercices encadrés permettant d'apprécier l'acquisition des apprentissages dispensés et évalués par les formateurs.
La validation est obtenue à partir de 12/20

Dates : LUNDI 11 ET MARDI 12 DECEMBRE 2023

Tarifs : Plein tarif 800 € HT / Demandeur d'emploi 700 € HT (TVA à 20%)

possibilité de prise en charge (OPCO EP, FIF-PL, AGEFICE, ATLAS, AKTO, AFDAS, AIF POLE EMPLOI, etc.)
Le label en haut à droite est décerné par la Branche architecture. La prise en charge de cette action labellisée sont décidées par la CPNEFP des entreprises d'architecture et mises en œuvre par l'opérateur de compétences de la branche (OPCO EP)

Lieu de formation

Les Récollets
150 rue du faubourg St Martin
75010 PARIS

Détail du programme :

L'ARCHITECTURE BIOCLIMATIQUE

Horaires : 9h – 18h (1h de pause pour le déjeuner)

Heures indicatives : Les participants sont invités à ne pas quitter la salle avant la fin de la séance

JOUR 1

9h00 - 13h00

La bioclimatique dans la ville

- Connaître les règles de base : les paramètres du climat ; soleil, vent et microclimat dans les espaces urbains ; comportement général du vent en fonction de la topographie à différentes échelles.
- Les enjeux d'économie d'énergie : optimiser l'énergie dans la ville et lutter contre l'îlot de chaleur
- Introduction : du bioclimatique au frugal
- L'analyse du site
- Les paramètres du bioclimatique :
 - l'îlot de fraîcheur,
 - morphologie,
 - isolation,
 - solarisation

14h00 - 18h00

- Les paramètres du bioclimatique (suite)
 - Transparence : La lumière naturelle
 - Porosité : Ventilation naturelle
 - Inertie

Impact de la végétation à l'échelle urbaine et dans le bâtiment ; retour de la biodiversité

Stratégie de gestion des eaux pluviales, grises et noires (évacuation, infiltration, réutilisation et valorisation énergétique)

JOUR 2

9h00 - 13h00

Les paramètres de la bioclimatique : description, indicateurs, arbitrages, exemples

- îlot de fraîcheur sur la parcelle
- morphologie du bâtiment
- isolation, perméabilité à l'air et à la vapeur d'eau de l'enveloppe
- solarisation, transparence et porosité des façades
- inertie de la structure

14h00 - 16h30

Les paramètres de la bioclimatique (suite)

16h30 - 17h30

Synthèse sur la base d'une étude de cas :

Aménagement d'un site dans un contexte de centre bourg :

Quels arbitrages avec une approche holistique en abordant le contexte dans sa globalité, plutôt que de le considérer de manière morcelée.

17h30 - 18h00

Débriefing, évaluation et bilan